Aspects Juridiques

Lors du premier confinement, beaucoup d'entreprises ont proposé la méthode **BYOD** (Bring Your Own Device) a leurs salariés, ce qui a amené plusieurs problèmes concernant son aspect juridique :

- Propriété intellectuelle
- Révision de la politique de gestion des licences de logiciel
- Informer les salariés des terminaux / logiciels tolérés
- Interdiction d'utilisation de logiciels pour lesquels la société n'a pas acquis de licence
- Obligation générale de respecter la réglementation PI
- Sécurité / confidentialité
- Mise en place de mesures de sécurité (par ex. capacité d'effacement des données à distance, antivirus, **MDM**/**MDS**,...)
- Protection des logins / mots de passe
- Mise en place de mesures en cas de perte / vol d'un matériel
- Obligation générale de confidentialité / vigilance des salariés.
- Droit du travail
- Révision des contrats de travail (par ex. : droit d'utiliser un smartphone, sous quelles conditions, etc.)
- Prévoir la procédure à appliquer en cas de départ / absence du salarié
- Opposabilité de la charte informatique aux salariés
- Atteintes à la vie privée
- Mise en place de procédures pour la séparation des données personnelles / professionnelles
- Mise en place de la protection des données personnelles
- Mise en place d'une politique de surveillance des données
- Prévoir la procédure à appliquer pour accéder aux terminaux personnels en cas de risque ou d'urgence.

Le **BYOD** est envisageable pour le télétravail mais faut prévoir tous les inconvénients afin de programmer / configurer les solutions pour éviter tout problème et respecter ainsi les aspects juridiques.

Glossaire du télé-travail

From:
https://wiki.sio.bts/ - **WIKI SIO : DEPUIS 2017**

Permanent link:
https://wiki.sio.bts/doku.php?id=tt.aspect_juridique

Last update: **2021/01/04 15:44**